



Agriculture and
Agri-Food Canada

Canadian Pari-Mutuel
Agency

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agence canadienne
du pari mutuel

December 1, 2020

MEMORANDUM TO:

Provincial Regulatory Bodies
Canadian Horse Racing Industry
Horsepersons Groups

SUBJECT: Medroxyprogesterone Advisory

The Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) is advising veterinarians and race-horse trainers and owners that *medroxyprogesterone* is a prohibited substance in Canada because its use has been associated with deaths in horses and approved veterinary products containing this substance are not available in Canada. In addition, there is published information supporting its lack of efficacy in suppressing estrus, its main reason for use.

Products containing *medroxyprogesterone* should not be administered to a race-horse for any reason.

Medroxyprogesterone can be detected in post-race samples for an extended period of time, and may result in a positive test.

Testing for *medroxyprogesterone* will begin on June 1, 2021.

Le 1^{er} décembre 2020

NOTE DE SERVICE À :

Organismes de réglementation provinciaux
Associations canadiennes de course
Groupes des professionnels du cheval

**OBJET : Avis concernant le
médroxyprogestérone**

L'agence canadienne du pari mutuel (ACPM) désire aviser les vétérinaires, entraîneurs et propriétaires de chevaux de course que le *médroxyprogestérone* est une substance interdite au Canada dû à des décès associés à son utilisation chez les chevaux et qu'aucun produit vétérinaire approuvé n'est disponible au Canada. De plus, des données publiées supportent son manque d'efficacité à supprimer l'oestrus, sa principale raison d'utilisation.

Un produit contenant le *médroxyprogestérone* ne doit pas être administré à un cheval de course pour aucune raison.

Le *médroxyprogestérone* peut être détecté dans des échantillons après-course pour un temps prolongé et peut entraîner un résultat d'analyse positive à un test de dépistage.

Le dépistage pour le *médroxyprogestérone* commencera le 1^{er} juin 2021.



Agriculture and
Agri-Food Canada

Canadian Pari-Mutuel
Agency

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agence canadienne
du pari mutuel

The CPMA strongly recommends that you consult your veterinarian on any decision to administer supplements or medications to a horse.

If you have any questions, please contact the CPMA at 1-800-268-8835 or aafc.cpmawebacpm.aac@canada.ca.

L'ACPM recommande fortement de consulter votre vétérinaire avant de décider d'administrer un supplément ou un médicament à un cheval.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'ACPM au 1-800-268-8835 ou aafc.cpmawebacpm.aac@canada.ca.